

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.



POUR LES PAUVRES

Riches, dans vos palais où règne l'abondance,
Le soir, quand sous vos yeux l'harmonieuse danse
Fait tourner ses chœurs plus légers que le vent,
Songez-vous quelquefois que dans d'autres de-

Il est des malheureux pour qui toutes les heures
Sont un cauchemar effrayant ?

Oh ! oui, songez-vous bien que près de vous, peut-
[être,
Il n'y a qu'un instant, là, sous votre fenêtre,
Des enfants à leur mère ont dit : Nous avons
[faim ?

Et la mère, sentant défaillir son courage,
Dans ses mains en pleurant a caché son visage :
Car elle n'avait plus de pain.

Pendant que vos foyers de feux ardents rayon-
[nent,
Dites-moi, songez-vous à tous ceux qui frisson-
[nent,

En regardant fumer vos toits d'un oeil jaloux ?
Et ces petits enfants qui, pieds nus sur le givre,
Apprennent à souffrir en même temps qu'à vivre,
A leurs misères songez-vous ?

Car, souffrir ici-bas est le lot d'un grand nom-
[bre,
Pour eux, le jour au jour s'accède toujours som-
[bre,

Et leur bœuche jamais n'ose dire : demain,
Soupirant nuit et jour après la froide tombe,
A tout ce qui se meurt, à la feuille qui tombe,
Ils en demandent le chemin.

Toutefois, quand s'ouvrant pour calmer leur
[misère
Une main dans leur main dépose avec mystère
Un peu d'or, capital au ciel même prêté ;
Pareil au pur rayon que reflète l'opale
Un éclair de bonheur brille sur leur front pâle :
Ils ont connu la charité.

Charité ! Charité ! Quelle sublime chose !
Chaque fois que ce nom sur nos lèvres se pose,
Nous sentons notre cœur battre plus fortement ;
La charité, c'est Dieu qui la mit sur la terre
En disant au puissant : "L'indigent est ton frère ;
Je vous chéris également."

Aussi, quand un vieillard dont la tête s'incline
Et qui, chargé de jours, avec peine chemine,
Sur votre seuil hélas ! en vain tombe à genoux ;
Quand un petit enfant tout transi de froidure
De lui donner du pain vainement vous conjure :
Le ciel s'irrite contre vous.

Donnez donc, oh ! donnez ; cela soulage l'âme
Cela sur tous les maux met un divin dictame ;

Cela nous fait amis de Jésus, l'Homme-Dieu.
Donnez pour être heureux ; donnez pour voir
[les anges,
Dans vos rêves, la nuit, en joyeuses phalanges,
Passer comme des traits de feu.

Donnez, afin qu'un jour, au jugement suprême,
Jésus mette à vos fronts un brillant diadème,
Et, vous ayant jugé, vous dise avec douceur :
"Vous fûtes mon soutien aux jours de ma dé-
[tresse ;
Maintenant, comme moi soyez dans l'allégresse,
Venez partager mon bonheur."
DERFLA.

**HISTOIRE DE LA PAROISSE
DE SAINT-ALPHONSE
(Suite)**

Saint-Alphonse, en effet, veut avant tout le chemin de fer à vapeur, et si l'électrique doit lui nuire, il ne veut pas de l'électrique. Voilà sa position, et je ne trouve pas qu'elle soit si mauvaise. En tout cas, d'ici à quelques années, on verra du nouveau à Saint-Alphonse ; car tout le monde, au centre du comté, sent le besoin de communiquer plus facilement avec la baie des Ha ! Ha ! Le projet d'un chemin de fer électrique fera davantage sentir cette nécessité, en même temps qu'il prouvera aux capitalistes étrangers que les capitalistes du Saguenay ont une haute idée de la circulation ordinaire qui existe entre Chicoutimi et Saint-Alphonse.

L'auteur de cette histoire est sans doute trop de son pays, mais il a foi dans l'avenir du royaume de Saguenay ; et avant de terminer sa tâche, il ne peut s'empêcher de dire ce qu'il croit que sera cet avenir. Il croit donc que le royaume de Saguenay sera la principale partie de la France américaine. Et voici comment il raisonne ses

espérances patriotiques. La Province de Québec, pour devenir la France américaine, devra se développer considérablement ; or elle a pris à peu près tous les développements dont elle est susceptible sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent ; donc la Province de Québec doit se développer considérablement sur la rive nord du grand fleuve. Or sur la rive nord du grand fleuve, la partie qui reste à développer, c'est cette immense région qui va de l'embouchure du Saguenay jusqu'à la baie James. Je crois donc que cette région prendra des développements considérables. Maintenant, j'ai beau faire, je ne puis m'empêcher de croire que la vallée du Saguenay, le bassin du lac Saint-Jean et celui du lac Mistassini forment ensemble la partie la plus importante de cette immense région. Et voilà comment j'en arrive à me persuader que le Royaume de Saguenay sera la principale partie de la France américaine. Et voilà comment aussi je rêve un bel avenir pour la baie des Ha ! Ha ! et en particulier pour la belle paroisse de Saint-Alphonse.

FIN DERFLA.

**UNE HISTOIRE DE CHIEN
(Suite)**

A la suite de cette aventure, il fut pas mal malade ; mais on lui fit manger et boire tant de choses, que la santé lui revint parfaitement. — Par exemple, il avait perdu tout son poil et il était bien laid. — Heureusement mon oncle avait un flacon de "Ayer's Hair Vigor" ; il en frotta Jack, et le poil repoussa comme il faut. Quand il arriva chez nous, il était comme un autre chien. — Il jouait avec nous et nous l'aimâmes beaucoup. — Un jour, mon petit frère, qui était tout petit, tomba dans l'étang qui était devant la maison. — Jack le sauva tout de suite. — On lui donna, en récompense, tant de gâteaux et de sucreries, qu'il se mit à rôder toujours près de l'étang, pour sauver encore ce qu'il pourrait. — Ce furent les canards qui trouvèrent cela ennuyant ! — Dès qu'il en sautait un à l'eau pour se baigner, Jack s'élançait aussitôt, et le "sauvait." — Mais une personne qui haïssait encore bien plus notre chien, c'était ma grand-mère. — Voici pourquoi.

(A suivre.)

Z.

L'OISEAU-MOUCHE

Journal littéraire et historique, publié tous les quinze jours (les vacances exceptées.)

Prix de l'abonnement : 50 cents par année, pour le Canada et les États-Unis. On accepte en paiement les timbres-poste de ces deux pays.

AUX AGENTS : Conditions spéciales très avantageuses.

Pour l'UNION POSTALE, le prix de l'abonnement est de 3 fr. 50 cent.

Pour ce qui a rapport à l'administration et à la rédaction, s'adresser à

ONÉSIME TREMBLAY

Gérant de l'OISEAU-MOUCHE,

Séminaire de Chicoutimi,

Chicoutimi, P. Q.

Imprimé aux ateliers typographiques de M. J.-D. GUAY, à Chicoutimi.

CHICOUTIMI, 25 AVRIL 1896

Le concours de "journalisme"

Il prenait fin le 31 mars, comme nous l'avions annoncé.

Les têtes et les cœurs avaient travaillé; les plumes avaient couru, alertes et vives, sur le blanc papier.

Qu'on apporte la balance, pour voir ce que pèsent ces œuvres de jeunes têtes, de jeunes cœurs, de jeunes plumes!

Et l'on a pesé, au poids de l'impartiale critique.

C'est la composition de M. L.-D. Lemieux qui a davantage fait pencher le plateau; ensuite ce fut celle de M. Frs Tremblay. Au premier, le prix de "journalisme"; à celui-ci, l'accessit, qui honore encore.

Le Mécène de nos jeunes écrivains, M. J.-D. Guay, Directeur du *Progrès du Saguenay*, avait lui-même désigné comme juges du concours: MM. les abbés N. Degagné et H. Cimon, respectivement professeurs de rhétorique et de belles-lettres, et M. S. Lapointe, de Chicoutimi.

Nous publions, dès ce numéro, la composition de M. Lemieux, que nous félicitons de son succès.

ORNIS.

COMPOSITION DU LAUREAT

A quel âge on est le plus heureux?

J'ai lu quelque part que l'âge difficile, c'est toujours celui qu'on a. Pour être exprimé d'une manière un peu paradoxale, cette pensée ne laisse pas d'être au fond parfaitement juste et vraie. Je sais fort bien que beaucoup vont se récrier, qu'ils diront que cela est faux, absurde, dénué absolument de sens commun, et que l'on ne pouvait

écrire pareille chose à moins d'être tout à fait fou; plusieurs se contenteront de sourire. Mais il y en aura de plus raisonnables, et ceux-là raisonneront: "Allons donc! dira l'un, en quoi et comment cela pourrait-il être vrai? car n'est-ce pas exprimer en d'autres termes que l'homme n'est pas plus heureux à tel âge qu'à tel autre, et que, par conséquent, il est à toutes les époques de sa vie également malheureux? Alors l'enfant ne jouirait pas d'un bonheur plus grand que celui de l'homme fait ou du vieillard! Voilà, ma foi! un plaisant paradoxe. Que n'est-il prouvé!—Eh! ce n'est pas le plus facile, reprendra quelque autre malin. Car on a beau dire et faire, après tout il n'y a que cet âge qui soit exempt des grandes peines et des grandes douleurs: l'enfant n'a point comme le jeune homme de passions à combattre, ni d'inclinations mauvaises à redresser; il ne connaît pas les déceptions, les désenchantements, les revers, l'ennui, l'inquiétude et les chagrins dont la vie de l'homme fait est pleine, et jamais les tristesses et les regrets qui viennent assombrir les jours du vieillard ne troublent la sérénité de sa petite âme. Et puis sa vie est si douce, si calme, si aimablement insouciant, passée là, à l'ombre du toit paternel, sous les regards d'une mère aimée, au milieu de frères et de sœurs partageant avec lui et comme lui les mêmes plaisirs et les mêmes joies pures et tranquilles! Pour lui le ciel est toujours serein, et ses jours inondés de soleil; un rien le rend heureux: un oiseau qui chante, une fleur..."

Permettez, mon ami: je tiens que vous êtes à côté de la question. Voici. Vous tenez pour vrai ce que l'enfance vous paraît être, et ne vous inquiétez nullement de ce qu'elle est en réalité à l'enfant! Et vraiment, qu'importe que de tous les âges l'enfance soit le plus heureux, si l'enfant ne se sent pas heureux? s'il est incapable d'apprécier son bonheur? Qu'importe que l'enfance ne connaisse pas les misères des autres âges, si l'enfant est aussi sensible aux contrariétés qu'il éprouve, que les autres hommes à leurs misères?

Nul n'est heureux dans sa condition. Voilà qui est non seulement une grande vérité, mais encore une loi immuable, dure et terrible, il est vrai, mais à laquelle personne ici-bas n'échappe. L'homme sait bien que le bonheur n'est

pas de ce monde; et pourtant l'espérance d'y atteindre ne le quitte jamais. Il n'est point de déceptions, ni de revers qui l'arrêtent, comme il n'est point de fortune, ni d'honneurs, ni de gloire qui puissent apaiser cette soif inextinguible dont il est dévoré. Mais le présent ne le satisfait jamais; quelque consolation qu'il reçoive, quelque plaisir qu'il éprouve, toujours il sent quelque chose lui manquer encore. Chose étrange, chacun se croit le plus malheureux d'entre les hommes; mais en réalité tous le sont également, tous se plaignent: princes, sujets; nobles, roturiers; vieux, jeunes; forts, faibles; savants, ignorants; sains, malades; de tous les pays, de tous les temps, de tous âges et de toutes conditions. Pour aucun l'heure présente n'est l'heure désirée, "l'âge que l'on a est toujours l'âge difficile!" Et cela est vrai pour tous les hommes, les uns espérant de l'avenir, les autres regrettant de n'avoir pas, dans le passé, goûté les quelques moments de bonheur qu'ils se rappellent leur avoir été donnés.

L'enfant non plus ne devait échapper à cette loi commune; mais il y est soumis d'une manière différente. Au lieu que les autres hommes ne sont pas heureux par des causes indépendantes d'eux-mêmes, lui ne l'est pas à cause de lui-même. Placé qu'il est au-dessus des misères humaines, il semble qu'il devrait jouir sans inquiétudes de cet inestimable avantage; et loin de là, il s'efforce de trouver partout et en toutes choses des sujets de chagrin. D'une nature vive, légère, emportée, il ne se plie qu'avec peine aux nécessités de la vie. Le renoncement complet qu'on exige de lui qu'il fasse de sa volonté, de sa liberté d'action, de tout lui-même, pour ainsi dire, fait que sa vie ne lui semble plus qu'une longue servitude, de laquelle le temps seul pourra le tirer. Et il souhaite de vieillir!... Aveugle aux misères des autres âges, il ne veut y voir qu'un temps de délices où l'on est plein de la joie de se sentir libre, maître de soi-même et de sa destinée: toutes choses qui, pour lui, tiennent lieu du reste; et sous l'empire de cette illusion: Quand donc serai-je grand? répétera-t-il à chaque instant. Quand je serai grand! ce mot que tous ont prononcé, que tous ont entendu, traduit bien les sentiments de l'enfant.

Sans doute que ce ne sont là

que de bien légères contrariétés, si on les compare aux longues et cruelles épreuves des autres hommes. A vingt, à quarante, à quatre-vingts ans, les peines sont bien autrement grandes, il est vrai, qu'à dix ans; mais aussi à dix ans, que l'enfant est faible, qu'il est désarmé, impuissant en face de l'adversité! Légères contrariétés? ai-je dit. Mais non, si Dieu n'avait eu égard à la faiblesse de l'enfant, s'il l'avait chargé de tout le poids des misères humaines, lui si timide, si impressionnable et d'une si extrême sensibilité, comment, faible roseau, aurait-il pu résister à des orages qui font courber le chêne puissant, et qui trop souvent, hélas! le rompent? L'homme est plus éprouvé, l'enfant est plus faible. De là ne voit-on pas se dégager une sorte d'égalité? Le premier des souffrances de chaque jour s'est fait peu à peu une force morale qui le rend maintenant fort contre les épreuves les plus cruelles. Chacune de ces épreuves est à son âme ce que la goutte de poison est au corps. De même que l'on s'habitue aux effets pernicieux du poison, au point qu'il vient à ne plus présenter de danger, en quelque quantité qu'on le prenne, de même on s'habitue aux épreuves, en sorte que celle d'aujourd'hui deviendra une arme contre celle de demain. Ici paraît dans toute sa plénitude la sagesse et la miséricorde de Dieu qui, en condamnant l'homme prévaricateur à ne plus vivre que dans la douleur et les larmes, a pensé encore à ne pas l'éprouver au-dessus de ses forces. Il a proportionné ses grâces à notre faiblesse dans une si juste mesure, que l'enfant, s'il était chargé du poids des misères des autres hommes, succomberait infailliblement, accablé par ce fardeau trop pesant pour sa faiblesse, et que l'homme fait ou le vieillard, s'il n'avait à éprouver que les légères contrariétés de l'enfance, serait trop heureux, jouissant d'un bonheur qu'il n'aurait pas mérité; or sa justice réclamait que les hommes, plus coupables que l'enfant, ne fussent pas plus heureux.

Pour ces raisons, et pour bien d'autres encore, il demeure que nul n'est heureux dans sa condition, et que "l'âge difficile" c'est toujours celui qu'on a."

Et nunc, derisores, intelligite!

LIONEL D. LEMIEUX,

Elève de Philosophie junior.

JURISPRUDENCE?

On rapporte que les considérations suivantes ont été invoquées à propos du cas de M. le curé Gill, condamné à la prison (seulement à perpétuité) pour avoir refusé de dévoiler ce qu'il a conseillé à son pénitent au confessionnal :

En vertu de quelle loi en vigueur dans cette Province un membre du clergé est-il investi du droit de déterminer quand un contrat civil doit prendre fin?

Un prêtre qui viole les lois du pays est responsable comme le plus humble des citoyens.

Un avocat employé par son client à commettre un crime ne jouit pas du privilège de l'article 275 de notre code. Il en est de même du prêtre.

Si j'étais juge, voici comment je bâtirais mes jugements.

Il est en preuve que Pierre a volé deux cents piastres dans la bourse de Jean.

Considérant :

I Que la loi du pays ordonne que celui qui tue volontairement et malicieusement son semblable soit pendu;

II Qu'un billet promissoire devient nul et de nul effet s'il n'est renouvelé après cinq ans;

III Que dans la cause de Sauvaille contre Tardivel, deux cours ont condamné M. Tardivel à payer des dommages;

IV Que dans l'Empire chinois, la loi défend aux sujets de regarder l'empereur en face, lorsqu'il passe sur la rue;

Je condamne Jean à payer à Pierre cent cinquante piastres, en sus des deux cents que celui-ci lui a volés.

J'ordonne aussi qu'une copie de ce jugement soit mise, à titre de modèle, entre les mains des élèves de nos collèges qui étudient la logique. J'espère en outre qu'on n'aura pas l'indélicatesse de faire voir cette pièce aux juges de la cour d'appel.

ENTRE UN MÉDECIN ET SON AMI

L'ami.—Mon cher, comment as-tu eu l'imprudence de dire à ce jeune homme d'abandonner son patron? Il y a un contrat entre eux. Depuis quand as-tu le droit d'annuler un contrat qui existe entre deux particuliers? Il me semble que cela regarde les tribunaux.

Le médecin.—Merci! Je n'ai pas touché au contrat et je ne me suis pas érigé en tribunal. J'ai dit au

jeune homme: Sors de cette boutique, comme je lui aurais dit: Applique-toi une mouche noire. C'est à lui à débattre avec le patron les conditions de sa sortie, comme ce serait à lui à discuter avec le pharmacien le prix du médicament. S'ils ne peuvent pas s'entendre, qu'ils aillent devant les tribunaux, cela ne me regarde pas. Je ne suis pas responsable de la manière dont mes clients exécutent mes prescriptions.

L'ami.—Tu es cependant passible d'être cité devant les tribunaux pour avoir donné un conseil préjudiciable aux intérêts du patron.

Le médecin.—Dans ce cas, voici ce que j'aurais dû dire au jeune homme :

Mon ami, je connais ta maladie et le remède, mais la loi m'interdit de parler. Viens me voir tous les mois, et je t'avertirai quand il sera temps de faire venir M. le vicaire pour t'administrer les derniers sacrements. *Dura lex!*

L'ami.—La dame qui sortait quand je suis entré venait sans doute te consulter en ta qualité de médecin. Que lui as-tu dit?

Le médecin.—Ceci est entre elle et moi; tu comprends que je ne tiens pas le public au courant de l'état de santé de mes clients.

L'ami.—Il ne s'agit pas de secret professionnel. Je ne te demande pas ce qu'elle t'a confié. Je veux seulement savoir ce que tu lui as dit toi-même, ce que tu lui as prescrit. . .

Le médecin, qui regarde depuis quelque temps son interlocuteur avec un air singulier, se lève tout à coup, le fixe longtemps dans les yeux, lui examine le pouls.

L'ami.—Que fais-tu?

Le médecin.—Tu m'as fait peur. Sais-tu que la distinction que tu viens de faire est inquiétante?

COLAS.

LA MUSIQUE THÉÂTRALE A L'ÉGLISE

M. le chanoine Hazera, de Bordeaux, a publié dernièrement le récit d'une visite à l'abbaye de Solesmes. *L'Univers*, parlant de ce travail, en cite plusieurs passages, dont l'un, que nous allons reproduire, est une "charge à fond contre les abus de la musique théâtrale dans les temples."—Le morceau est, si délicieusement spirituel, que nous suspendons en sa faveur la règle que nous nous sommes imposée, de ne publier que de l'inédit.

Nous demandons pardon, d'avance, à MM. les artistes. Nous tenons à ne pas nous brouiller avec eux, sans doute. Mais quand on rencontre un petit chef-d'œuvre comme celui-ci, il faut bien en profiter.

« Est-ce à dire que le latin ne se prête pas à la musique moderne ? Mon Dieu, le latin se prête à tout, et malgré ses rigidités de langue morte, il conserve encore de surprenantes souplesses. Mais il faut bien avouer que certains écrivains de musique abusent étrangement de ses complaisances ; ils ne le ploient pas, ils le cassent au gré de leurs rythmes. Ne vous est-il pas souvent arrivé d'entendre, au moment le plus solennel de nos cérémonies, des chœurs répéter avec conviction, en y déployant toute l'énergie de leurs puissants gosiers : *Da robur fer ! Da robur fer !* puis les ténors, les barytons, les sopranos reprenaient le cher barbarisme et le chantaient sur tous les degrés de la gamme. Et *l'aurilium* ? Eh bien, *l'aurilium* arrivait quand il pouvait, tout à fait sur le tard, et s'éparpillait, en dépit du sens, dans cette fusée de notes que tout bon compositeur fait éclater à la fin de son morceau.

« J'ai entendu tout un chœur monter à l'assaut d'un *Gloria Patri* : il paraît que c'était rude ! Ils étaient là cinquante au moins : hommes, femmes et enfants, sans compter les instruments de toute forme et de tout son. Ils parlaient les uns après les autres, par petits groupes, et d'un seul élan ils arrivaient à *Gloria Pa...* Mais là ils étaient subitement arrêtés et les premiers partis, célaient la place aux autres, revenaient en arrière pour s'élaner encore, et arriver d'un bond nouveau à cet escarpement du *Gloria Pa...* qui les arrêtait toujours. Et les bataillons se succédaient ainsi, pendant de longues mesures, sur la pente raide. A la fin ils parurent comprendre que tous ces efforts resteraient impuissants tant qu'ils seraient divisés. La masse des es-aillants se réunit une fois de plus au pied du raidillon ; ils respirent haleine, épongèrent leurs sueurs, et tandis que l'orchestre lançait ses notes les plus enlevantes, à un signal donné, ils s'élançèrent tous à la fois : le tri fut enfin enlevé ! on se le passa de bouche en bouche, et Dieu le Père put comprendre que c'était pour sa gloire qu'on s'était donné tant de mal !

« Il faut reconnaître que le plain-chant n'a pas de ces tours héroïques, mais que la langue latine doit être bien mécontente de certains compositeurs. »

Errata

Le lecteur est prié de considérer comme nulle et non avenue la virgule qui terminait le 5e vers des strophes une, trois et quatre de la poésie publiée sur le dernier numéro. Notre correcteur d'épreuves, un profane, a été convaincu de ce crime d'addition. C'est lui qui s'est mêlé de collaborer indûment à l'œuvre du poète ! — Puis il a laissé passer une forte distraction d'ornis. C'est avec stupeur qu'on a lu dans le Premier-Chicoutimi, il y a quinze jours, cette phrase monumentale : — « L'on a trop refusé de croire, en ce pays, au péril antimacaronique. » Le péril antimacaronique ! Voilà un péril qui n'est pas dangereux en Canada...

En reconnaissance

Mardi, le 14 de ce mois, il y a eu, dans la chapelle du Séminaire, un service solennel chanté pour le repos de l'âme de feu M. l'abbé E. Auc air, curé de Saint-Urbain, décédé cet hiver. Le regretté défunt a son nom inscrit en nos annales avec ceux des bienfaiteurs insignes de la maison. Par son testament, comme les journaux l'ont annoncé, il a légué un montant assez considérable destiné à jeter les fondations de la future chapelle du Séminaire, dont la construction devint tous les jours de plus en plus désirable.

De beaux cadeaux

Puisque nous sommes à parler de bienfaits, mentionnons d'autres dons, de moindre importance, mais qui nous ont fait bien plaisir. L'été dernier, MM. les prêtres qui ont fait ici la retraite ecclésiastique ont acheté par souscription, pour décorer notre pauvre autel, de jolis flambeaux, d'un genre très artistique. — On sait que l'harmonium de la chapelle est un don, lui aussi, du clergé du diocèse. — Et ce ne sont pas là les seuls témoignages d'intérêt, il s'en fait, que nous ont donnés MM. les prêtres de ce diocèse.

— Le plus beau livre de la bibliothèque du Séminaire, nous le devons à un autre de nos bons amis, M. l'abbé D. Lemieux, curé de St-Lazare (Bellechasse). C'est une Bible in-40, splendidement illustrée, richement reliée.

Si « les petits cadeaux entretiennent l'amitié, » les dons de valeur, comme ceux dont nous avons parlé, doivent bien lui garantir une durée indéfinie...

On écrit à L'OISEAU-MOUCHE :

« Je te souhaite d'être bien sage, bon et com plaisant pour les bons ; puis piquant, agaçant et mordant les méchants. » M.

Voilà des souhaits qui en valent la peine ! C'est la première partie de ce programme qui est la plus difficile à remplir. Quant à la seconde, il n'y aurait qu'à se laisser faire.

« Ne croyez-vous pas que votre collaborateur Z. nous blague un peu fort avec son chien Jack ? Car, enfin, passer vingt heures dans l'estomac d'une baleine et en sortir vivant, c'est un peu difficile à avaler, cette histoire... » X.

Pourtant il faut l'avalier, cher monsieur ! Il n'y a que peu de semaines encore, le *Cosmos* d'un côté, H. de Parville, de l'autre, ont raconté l'histoire d'un matelot anglais qui avait passé trente heures dans un appartement du même genre et qui n'en est pas mort. Or un brave chien comme Jack a bien autant de résistance qu'un marin de Sa Majesté. Donc. — Tout de même, Z. doit des remerciements au *Cosmos* et à M. de Parville, qui sont venus à point pour le sauver du soupçon d'in vraisemblance dans son histoire si véridique.

IMPRESSIONS DE VOYAGE

(Suite)

Peine de mort, paraît-il, a été portée contre celui qui rompra le silence. Les yeux et les esprits sont rivés à la pyramide sur laquelle se penchent quarante grues munies de cordes que tirent cent quarante chevaux ; elle se soulève enfin de terre et commence sa pénible ascension. Tout a été calculé avec une précision mathématique, et la masse énorme se balançant dans les airs va prendre la position verticale, lorsqu'on la voit hésiter et rester suspendue. L'anxiété est à son comble, et l'on craint une catastrophe. Les cordes séchées se sont allongées et menacent de se rompre. Mais un cri s'est échappé de la foule : *acqua alle fune !* (de l'eau aux cordes !) et les cordes mouillées à l'instant se raccourcissent et ramènent l'obélisque qui se pose sans efforts sur le piédestal qu'on lui a préparé. De toutes parts éclatent comme un tonnerre les applaudissements, et l'heureux Fontana est porté en triomphe.

Quant au jeune homme dont l'idée géniale a assuré le succès de l'entreprise, on ne songe pas à le punir de son heureuse hardiesse. Présenté devant Sixte-Quint, il demande pour unique récompense le privilège de lui fournir, ainsi qu'à ses successeurs, les palmes du jour des Rampeaux. Encore aujourd'hui Léon

XIII les achète des descendants du marin génois Bre-ca.

Je traverse bientôt le portique de Saint-Pierre, portique aux proportions si gigantesques qu'on vit des pèlerins s'y prosterner pieusement, se croyant déjà dans la basilique ; je soulève les lourds paillasons qui tiennent lieu de portes pendant le jour, et je puis apercevoir à plus de trois arpents, tout au fond de l'abside du chœur, la chaire de Saint-Pierre.

Dans la première chapelle, à gauche, on administrait le sacrement de baptême. Tout auprès un grand nombre de petits garçons chantaient à genoux, trois d'entre eux alternant avec les autres. Ils me parurent faire une profession de foi. La présence des étrangers qui les entourent ne les intimide nullement, mais ils continuent leur dialogue chanté, le sourire sur les lèvres.

Cependant plusieurs des enfants se mettent à regarder dans la même direction, et tous se tournent bientôt de ce côté ; quelques-uns se lèvent à demi, se traînent sur leurs genoux ; soudain, ils partent en courant, se frayent un passage à travers la foule étonnée, et vont se placer le long de bancs disposés en quadrilatère. Des catéchistes se dispersent parmi eux.

Tout à coup une cloche se fait entendre, et voilà tous les enfants debout sur les bancs. Ils récitent maintenant des prières. De temps en temps l'un d'eux sort des rangs, et va à la table du président qui lui donne quelques sous.

L'un des groupes est différent. Il se compose de vieillards impotents et infirmes, et, en apparence, très pauvres. Ils écoutent avec la plus grande attention l'instruction religieuse. Après quelque temps arrive un chanoine tenant une bourse ; il en tire des pièces de monnaie et fait une distribution générale à ces vieillards.

Dans la chapelle du Chœur où sont réunis les chanoines du Chapitre, on chante les vêpres solennelles. C'est là que se portent les spectateurs ; ils stationnent aux abords et s'y tiennent massés ; les plus hardis seuls peuvent s'ouvrir un passage jusqu'au chœur. Je passe sans m'arrêter et je continue à faire le tour du seul monument qui ne lasse jamais l'admiration.

(A suivre)

LAURENTIDES